

Les Avaloirs & VOUS.

Votre magazine d'informations 

P8-11. Dossier Culture

La CCMA s'engage pour l'effervescence culturelle du territoire

P12. Habitat

Des accompagnements et aides locales pour financer les travaux de votre logement



Édito

Diane Rouland

Présidente de la Communauté
de Communes du Mont des Avaloirs



La Communauté de Communes du Mont des Avaloirs s'engage pour l'effervescence culturelle du territoire ! Avec le nouveau Projet Culturel de Territoire 2024-2027, concerté avec les forces vives et la population, la culture est réaffirmée comme une composante essentielle de notre cadre de vie, de l'attractivité et du vivre ensemble. Notre objectif est défini : proposer une offre culturelle accessible au plus grand nombre pour favoriser la rencontre artistique à tous les âges de la vie.

Dans un esprit collaboratif, cet objectif est partagé. Grâce à nos équipes du Service Culturel, de la Médiation au Réseau Lecture en passant par l'École d'Enseignements Artistiques, des spectacles et ateliers sont organisés au plus près de chez vous, dans nos locaux ou hors les murs (établissements scolaires, centres de loisirs, micro-crèches, relais de la petite enfance, EHPAD, etc.). Grâce aux équipes artistiques et techniques et à l'important soutien des communes et lieux d'accueils, nous avons à cœur de mettre en valeur les équipements culturels de proximité. Le Département de la Mayenne et le Ministère de la Culture nous accompagnent aussi dans cette trajectoire. Je les en remercie chaleureusement. Cette année encore, nous vous invitons à explorer des propositions artistiques aussi stimulantes que variées. Soyez curieux, partagez, émerveillez-vous, évadez-vous, laissez-vous aller au rire et au rêve... Découvrez une culture vivante en milieu rural !

Ce dernier semestre 2024 marque aussi la concrétisation de l'ambition de la CCMA en matière d'habitat et de logement. Avec notre dispositif « Solutions Habitat » en place depuis le 1er janvier, vous pouvez désormais bénéficier d'aides techniques et financières pour vos travaux dans vos logements. Complémentaires des aides de l'État et des collectivités partenaires, ces subventions sont portées par l'intercommunalité pour l'ensemble du territoire.

Aussi, les travaux de voirie (Fouçage et entretien des routes communales) ainsi de réseaux d'eau et d'assainissement sont des missions quotidiennes de nos équipes techniques. Bien que les travaux de voirie 2023 aient pris du retard du fait de difficultés liées aux marchés publics, les travaux 2024 seront lancés, comme d'habitude, en fin d'année.

Enfin, nos services préparent la mise en œuvre de la Redevance Incitative pour le 1er janvier 2025. Les derniers chiffres du service déchets soulignent que nous trions plus. C'est une bonne nouvelle. Il est désormais important de trier mieux afin de réduire le coût du service et maîtriser l'impact sur la facture à l'usager. Vous trouverez le rappel des bons gestes à adopter dans ce magazine.

Soyez assurés de l'engagement des élus et des agents pour vous proposer un service public efficace, juste et de proximité.



Hommage à Serge Tricot

Serge Tricot était un

personnage bien connu des habitants de Pré-en-Pail-Saint-Samson et du secteur de par sa profession de pharmacien. Impliqué dans la vie locale, il a d'abord été élu en 2001, réélu 1er adjoint en 2014, puis en 2020 comme conseiller délégué aux affaires scolaires, périscolaires ainsi qu'aux affaires sociales, rôle qu'il a toujours appréhendé avec beaucoup de rigueur. Il était aussi conseiller communautaire à la CCMA, investi dans la commission Santé car très engagé pour l'avenir médical de la commune et du territoire. Outre son investissement d'élu, il a assuré la présidence et l'entraînement de la section handball de l'Union sportive. Il était très apprécié par les enfants à qui il portait une attention toute particulière. Nous conservons de Serge TRICOT le souvenir d'un homme dévoué et combatif.

Les élus du conseil municipal de Pré-en-Pail-Saint-Samson.



#17

Octobre 2024

SOMMAIRE

P3. Économie

P4-7. Actualités

P8-11. Dossier

La CCMA s'engage dans un nouveau Projet Culturel de Territoire

P12-13. Habitat - Logement

P14-15. Déchets

Communauté de Communes du Mont des Avaloirs

1 rue de la Corniche de Pail
Pré-en-Pail
53140 PRÉ-EN-PAIL-SAINT-SAMSON

02 43 30 11 11
accueil@cc-montdesavaloirs.fr

Accueil : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)

Directrice de la publication :
Diane ROULAND, Présidente de la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs.

Rédaction, conception et mise

en page : Service Communication et Relations institutionnelles

Crédit photos : Communauté de Communes du Mont des Avaloirs, Sophie Lamiéy, Actual, Fiteca, Li-Ju JuneC, Fédération Française de Randonnée, Mission Locale, C-Brent, Carmen M, CLS Sorge-lès-le-Mans, Thai-Son Richardier - Gleizé 3, Zélie Tronquay, Vincent Zorbier, Tomas Bozzato, I.Jouvante, Lab/SEM, Vincent Curuchet, Les Vibrants Défricheurs, MuMo, Citeo, Paris 2024, Freepik.

Impression :

Imprimerie Compédit Beauregard
Le journal intercommunal de la CCMA est imprimé avec des encres végétales, sur papier PEFC.

Tirage : 8350 exemplaires.

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !

f communautedecommunesdumontdesavaloirs

@ montdesavaloirs

in Communauté de Communes du Mont des Avaloirs



ÉCONOMIE

L'Ampère répond aux attentes des forces vives du territoire

Depuis son ouverture, *L'Ampère*, tiers-lieu à vocation économique de la CCMA, accueille des entreprises, auto-entrepreneurs et coworkers, et leur offre des prestations qui facilitent leur travail au quotidien.



Sophie LAMIDEY,
médiatrice et formatrice en médiation animale

Mayennaise et Formatrice indépendante dans le domaine de la médiation animale et celui des Fermes pédagogiques, je forme les personnes qui souhaitent développer des compétences dans l'accompagnement humain (qu'il soit éducatif, pédagogique ou thérapeutique) en s'appuyant sur la présence de l'animal. Mes accompagnements sont en présentiel et/ou en distanciel sur toute la France et c'est d'ailleurs pour cela que j'ai sollicité *L'Ampère*. En effet, je propose des visios collectives qui ont lieu principalement en fin de journée. Le tiers-lieu ayant une amplitude d'ouverture très large, cela correspond parfaitement à mes attentes. D'autre part, l'accès ne nécessitant pas de présence extérieure, je reste autonome pour gérer mon emploi du temps et éventuellement les imprévus. Les réservations en ligne sont adaptées à mon fonctionnement. Le bureau, calme et fonctionnel et ses installations permettent d'offrir à mes stagiaires un accompagnement en distanciel de qualité. Enfin, les tarifs appliqués sont en adéquation avec le budget d'une jeune entreprise telle que la mienne. Bref, je recommande vivement *L'Ampère*!



Russ KING,
coworker américain domicilié dans le territoire

L'Ampère est un lieu ressource essentiel pour moi. Lorsqu'Internet est tombé en panne à mon domicile pendant un mois, je n'avais aucune idée de comment me sortir de cette situation. J'ai trouvé *L'Ampère* comme un petit miracle. Le fait que je puisse venir occuper les espaces tard est parfait pour moi qui travaille dans une entreprise basée aux États-Unis. Les agents ont été très disponibles lorsque j'ai rencontré des difficultés et plusieurs personnes parlaient suffisamment l'anglais pour que je puisse survivre avec mon français calamiteux ! Je recommande vivement cet espace à toutes celles et ceux qui ont besoin d'un lieu de travail pour un jour, un mois ou plus longtemps !



Mélanie CHAMEAU,
responsable d'agence Actual à Villaines-la-Juhel

L'Ampère est un lieu où nous avons pris nos habitudes. Nous louons régulièrement salles et bureaux dans le cadre d'événements liés au recrutement : nous

proposons des informations collectives et des job datings. Ces événements nous les organisons majoritairement avec nos clients, entreprises du territoire. C'est un lieu neutre qui nous permet de créer une atmosphère conviviale tout en ayant à disposition les outils de connexions, présentations dans les salles de réunions et de confidentialité que permettent les bureaux individuels. Le stationnement et l'accès au lieu y sont faciles. *L'Ampère* est devenu, pour nous, un lieu complémentaire à notre agence



Alexia TERRIAU-BLANCHARD,
assistante de direction à l'agence Fiteco de Mayenne

Nous avons fait le choix d'organiser une rencontre avec nos clients au tiers-lieu de *L'Ampère* pour sa proximité avec notre clientèle du Nord Mayenne. Nous nous voulons être au plus proche de nos clients et avoir un lieu comme *L'Ampère* sur le territoire du Nord Mayenne est un véritable atout pour nous et les entreprises du secteur pour partager ces moments de rencontres. C'est un lieu énergique avec tout le matériel informatique et logistique nécessaire à l'organisation de belles rencontres.

L'Ampère a de nouveaux tarifs attractifs ! Pour en savoir plus ou (re)découvrir les services proposés, notamment le Fab Lab et ses machines, scannez ce QR Code. Vous pouvez également consulter le site www.lampere.fr ou contacter le 02 43 30 11 11 / contact@lampere.fr.



Actualités



ÉCONOMIE

La CCMA s'engage pour l'emploi des jeunes avec la Bourse aux Apprentis



Cette année, 33 apprentis ont signé leur convention «Bourse aux Apprentis» avec Créavenir et la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs qui ont à cœur de promouvoir l'apprentissage au sein du développement économique du territoire ! Cette bourse est ouverte à tous les niveaux scolaires et à toutes les durées d'études.

Instaurée en 2006, la « Bourse aux apprentis » est une aide financière de 1 000 € à destination des jeunes qui

débutent un apprentissage dans une entreprise du territoire. Depuis presque 20 ans, ce sont donc plus de 400 jeunes qui auront été aidés par la Communauté de communes (Communauté de Communes de Villaines-la-Juhel puis Communauté de Communes du Mont des Avaloirs) pour démarrer leur carrière professionnelle. Ces jeunes entrepreneurs sont la richesse de notre territoire.

Nous observons cette année encore une réelle dynamique locale en faveur de

l'apprentissage. Parmi les 33 demandes, nous pouvons compter :

- 15 niveau CAP, 6 niveau bac, 9 niveau bac+2 et 3 niveau supérieur à bac+2 ;
- 12 pour 1 an de convention, 18 pour 2 ans et 3 pour 3 ans.

Les domaines d'activité représentés sont très variés :

- Automobiles (2)
- Bâtiment (3)
- Agriculture agro équipements (7)
- Commerce - fleuriste - optique (4)
- Coiffure (3)
- Métiers de bouche - boulanger, boucher, cuisine (4)
- Industrie (3)
- Aménagement paysager (1)
- Administratif (3)
- Bachelors en RH, Designer graphique et Informatique (3)

Apprentis de l'année 2024, n'hésitez pas à contacter la CCMA pour bénéficier de la Bourse !



TOURISME

Un nouveau topoguide pour faire le tour du Mont des Avaloirs !

Envie de découvrir la Mayenne depuis le sommet du Grand Ouest de la France ? Le topoguide® consacré au sentier de Grande Randonnée GR® de Pays Tour du Mont des Avaloirs vient de sortir !

Au départ de Pré-en-Pail-Saint-Samson, le sentier de Grande Randonnée GR® de Pays Tour du Mont des Avaloirs est une randonnée en itinérance de 104 km sur 5 jours, entre Forêt et bocage, à la découverte du Mont des Avaloirs et des Alpes Mancelles.

D'agréables chemins arpentent le bocage et vous conduiront vers les lieux les plus emblématiques, le petit village de Sainte-Anne, Trotté et ses anciennes forges, Saint-Céneri-le-Gérei et Saint-Léonard-des-Bois, authentiques villages des Alpes Mancelles, les anciennes ardoisières de Chattemoué et pour finir les anciens moulins en vallée de Saint-Calais-du-Désert.



Pour commander le topoguide, scannez-moi !



FAMILLE

LA CCMA renforce son accompagnement auprès des parents d'enfants de 0 à 17 ans

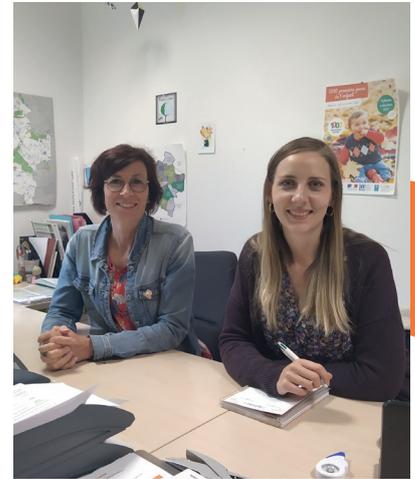


Dans le cadre de sa Convention Territoriale Globale, la CCMA renforce son service Famille en recrutant un agent chargé de l'accompagnement à la parentalité. Chloé Crestot, auxiliaire de puériculture, a ainsi rejoint notre équipe au 1^{er} septembre avec trois objectifs : accompagner les parents à l'arrivée de l'enfant, les soutenir dans l'éducation de leurs enfants, accompagner et prévenir les ruptures familiales.

Il s'agit pour Chloé de permettre aux parents d'exprimer leurs ressentis, doutes et questions, partager ses connaissances, les mettre à la disposition des familles, partager une attention et préoccupation bienveillante envers leurs enfants, de se rendre compte de leur importance auprès de leur enfant. Elle assurera donc un rôle

de veille des actions déjà existantes sur le territoire afin de les relayer auprès des familles. Elle proposera aussi des temps d'échanges, d'écoute tels que des cafés parents, des ateliers parents enfants, des soirées d'information sur l'ensemble du territoire.

Chloé sera aussi animatrice au Relais de la Petite Enfance (RPE) en binôme avec Aurélie Lacaine, responsable du RPE et du service Famille. Le RPE propose des matinées pour les professionnelles de la Petite Enfance en itinérance sur le territoire et un accompagnement des familles dans la recherche d'un mode d'accueil et dans leur rôle d'employeur.



EMPLOI

La Mission Locale accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans leur orientation

Déployée sur l'ensemble du territoire départemental, la Mission Locale de la Mayenne accompagne environ 120 jeunes du territoire du Mont des Avaloirs. La Mission Locale exerce une mission de service public de proximité afin de permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion professionnelle et sociale.

L'antenne mayennaise fait partie du service public de l'emploi et entretient des relations privilégiées avec France Travail (anciennement Pôle Emploi) dans le cadre d'un partenariat renforcé. Elle s'appuie sur des dispositifs mis en place par l'État et des partenariats avec les collectivités territoriales. En ce sens, la CCMA accueille des permanences de la Mission Locale une fois par semaine et sur rendez-vous dans ses locaux France Services de Pré-en-Pail-Saint-Samson et Villaines-la-Juhel.

Les missions de l'association sont multiples :

- Orientation, découverte des métiers ;
- Recherche de formation ;
- Aides et conseils à la recherche d'un emploi ;

Jeunes 16-25 ans

Mission Locale de la Mayenne PAYS DE LA LOIRE

ORIENTATION FORMATION EMPLOI VIE QUOTIDIENNE

UNE SEULE MISSION, T'ACCOMPAGNER !

Le service de référence pour tous les jeunes mayennais, de 16-25 ans.

Scanne-moi
Pour avoir toutes nos infos, suis nos réseaux !

#missionlocale

www.emploi-des-jeunes53.org

02 43 04 18 99

- Informations logements, mobilité, santé, budget ;
- Accompagnement personnalisé vers l'emploi et l'autonomie.

Les jeunes peuvent ainsi bénéficier de nombreuses propositions de formations et d'ateliers pour leur donner toutes les clés nécessaires à une bonne transition vers le monde du travail. Cet accompagnement peut concerner

la rédaction d'un CV, la préparation d'entretiens d'embauche, du coaching ou développement personnel.

Pour contacter la Mission Locale et prendre rendez-vous :

Antenne de Mayenne
14, rue Guimond des Riveries
53100 MAYENNE
02 43 04 18 99
www.emploi-des-jeunes53.org



SPORT

La piscine Aqualud André Morin opte pour un système de filtration 100% végétale



A l'occasion de sa fermeture technique annuelle, la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs a transformé le système de filtration de la piscine Aqualud André Morin.

La société HYDRACO, conceptrice et fabricante du filtre du grand bassin de la piscine, a proposé de modifier la matière filtrante à des fins plus environnementales et plus

économiques. Ainsi, le système de la diatomée (algues fossilisées) a laissé la place à un système à base de fibre 100% végétale.

Déjà utilisé dans de nombreux pays, et plus récemment en France, ce nouveau matériau de filtration, issu de forêts certifiées, est un produit allemand entièrement biodégradable, c'est-à-dire qu'il ne déverse aucune boue dans

les stations d'épurations et qu'il rejette donc une eau plus propre.

Avec ce nouveau système, la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs a pour objectif d'améliorer la qualité de vie au travail des agents de la piscine avec la manipulation de produits sans risque, mais aussi de faire des économies de fonctionnement. En effet, avec les mêmes caractéristiques physico-chimiques de la diatomée, la fibre 100% végétale a un cycle de vie deux fois supérieur à l'ancien système de filtration par diatomée. Son utilisation permet donc de diviser par 2 la consommation d'eau et de réduire la consommation électrique de l'équipement.



LOGEMENT

Des logements intercommunaux rénovés par nos agents

La Communauté de Communes du Mont des Avaloirs est propriétaire de 93 logements publics dans le territoire. Chaque année, la collectivité s'engage dans la rénovation de logements, notamment en matière d'économie d'énergie, afin de proposer à la location des maisons de qualité.

La majorité des travaux est opérée en interne par les agents du service Bâtiments de la CCMA. Des lots sont confiés à des entreprises, en particulier pour la pose de panneaux photovoltaïques et de l'enduit des façades.

Le parc de logements intercommunaux, inédit dans le département de la Mayenne, est une force pour notre territoire. Il participe à l'amélioration du cadre de vie, et donc, à l'attractivité du territoire du Mont des Avaloirs.

Exemple de rénovation

- Isolation des combles complétée avec 30cm de ouate de cellulose ;
- Mise en place d'une ventilation hygrorégulable ;
- Peinture d'enduit extérieur pour une meilleure étanchéité à l'eau (le taux d'humidité intérieur joue sur le besoin en chaleur, plus l'air est chargé en eau, plus il a besoin d'énergie pour monter en température) ;
- Porte d'entrée neuve ;
- Double porte donnant sur le garage ;
- Changement des radiateurs « grille-pain » par des radiateurs à fluide caloporteur.



Exemple d'une maison avant travaux



Exemple d'une maison après travaux





AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est officiellement adopté

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a été adopté en Conseil de Communauté le 22 février 2024, il est opposable depuis le 13 avril. Pour rappel, il s'agit d'un document d'urbanisme qui régit l'utilisation des sols et encadre l'aménagement du territoire dans un objectif volontariste de développer l'attractivité du territoire.

Depuis l'adoption du PLUi, le service Autorisation du Droit des Sols (ADS) instruit les différents projets des pétitionnaires de 6 communes supplémentaires et couvre désormais les 26 communes de la CCMA : permis

de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme opérationnel, permis de démolir et permis d'aménager. Il convient de rappeler que les dossiers doivent être déposés en mairie.

Le PLUi est un document public. Habitants et acteurs du territoire peuvent en prendre connaissance sur le site «Géoportail de l'Urbanisme», en mairie, en version numérique ou en version papier au siège de la CCMA à Pré-en-Pail-Saint-Samson.

Informations au 02 43 30 11 11 ou sur www.geoportail-urbanisme.gouv.fr.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L'écoquartier de la gare de Pré-en-Pail-Saint-Samson se réinvente

Après avoir obtenu leur labellisation, la CCMA et la commune de Pré-en-Pail-Saint-Samson ont lancé la démarche « écoquartier » sur le site de l'ancienne gare.

Avec l'accompagnement d'urbanistes et de paysagistes, 2 ateliers de territoire ont été organisés : en juin pour une phase de diagnostic et en septembre pour définir l'esquisse d'un plan-guide. Ce dernier a pour objectifs :

- d'appréhender les avis et envies des usagers ;
- de s'accorder sur ce qu'il faut conserver, faire évoluer, protéger et valoriser ;

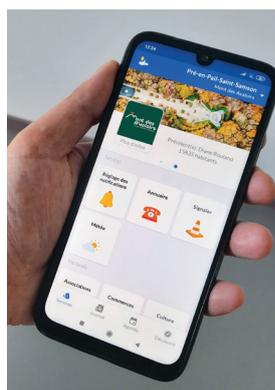
- de penser la cohabitation des différents usages dans un ensemble cohérent.

Les conclusions du plan-guide sont attendues pour la fin de l'année 2024, elles présenteront les différentes orientations préconisées pour l'aménagement du site : mobilité douce, tourisme, biodiversité, liaison avec le centre-bourg... Sur la base du plan-guide, la CCMA et la commune formaliseront leurs choix d'évolution du site à court, moyen et long termes.

Un séminaire de restitution ouvert au public sera organisé à l'occasion de la fête communale de Pré-en-Pail-Saint-Samson le samedi 30 novembre 2024.



COMMUNICATION



L'info au quotidien avec IntraMuros

En téléchargeant l'application IntraMuros sur un smartphone et en sélectionnant votre commune, un grand nombre de fonctionnalités est proposé aux habitants selon des services personnalisables intégrés par la collectivité :

- Actualités communales et intercommunales ;
- Evénements ;
- Annuaire ;
- Signalements par un citoyen ;
- Alerte par la collectivité ;
- Sondages ;

- Etablissements scolaires ;
- Associations ;
- Commerces ...

Application à vocation participative, IntraMuros permet de faciliter les échanges avec les habitants, donc de favoriser la démocratie directe. C'est toute l'ambition de la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs qui a souhaité que l'ensemble de son territoire puisse en bénéficier.

Pour télécharger l'appli, scannez-moi !



« Offrir la culture, c'est offrir la soif. Le reste sera une conséquence. » écrivait Antoine de Saint-Exupéry.

C'est tout le sens du nouveau Projet Culturel de Territoire (PCT) adopté par les élus en Conseil de Communauté le 28 mars 2024. Renouvelé pour une période jusqu'à 2027, ce document déploie les enjeux culturels identifiés sur l'ensemble du territoire, à destination de tous les publics.

Ces offres culturelles, multiples et audacieuses, répondent à un principe prioritaire : la proximité. C'est ainsi que les habitants bénéficient des spectacles de la saison culturelle, de propositions dans 8 bibliothèques et points lecture, et d'activités à l'École d'Enseignements Artistiques.

CULTURE

Un Projet Culturel de Territoire partagé, au bénéfice de tous

La Communauté de Communes du Mont des Avaloirs a envisagé son nouveau Projet Culturel de Territoire (PCT) comme un outil du bien commun et de cohésion sociale.

La CCMA s'engage en faveur d'une offre artistique renouvelée et d'un égal accès à la culture pour l'ensemble des habitants du territoire. C'est pour cela qu'il est le fruit d'une co-construction et d'objectifs transversaux définis par l'ensemble des acteurs, réunis en ateliers de travail le 6 juin 2023.

La culture au quotidien

L'offre culturelle n'est pas nouvelle dans notre territoire. Elle fait partie intégrante du service public proposé par la collectivité. Pourtant, elle peut paraître lointaine ou méconnue, et ce malgré une politique tarifaire accessible que les élus ont eu à cœur de maintenir. Ce ressenti nous invite à faciliter la connaissance et l'accès aux offres culturelles pour tous. En cela, des objectifs prioritaires ont été définis comme la diversification de la programmation, une communication dynamique, le développement des actions de médiation et de co-production avec les habitants. La culture au quotidien, c'est aussi une stratégie de lien social.

Une coopération ambitieuse avec les acteurs du territoire

Notre territoire est riche d'une multitude d'acteurs culturels. La CCMA exprime sa volonté de les accompagner et de les valoriser au mieux. Encourager la vie culturelle, c'est garantir les moyens d'un soutien aux initiatives

culturelles des différents acteurs : associations, festivals, pratiques amateurs, artistes locaux, etc. Au delà des aides financières octroyées par la CCMA, l'accompagnement prend aussi la forme d'une mise en réseau afin de stimuler les synergies et la connaissance mutuelle, envisager des actions rationalisées. Le rôle de la collectivité n'est pas uniquement d'être décisionnaire, elle doit aussi assumer son rôle de ressources et être facilitatrice, qu'il s'agisse de l'animation ou de la médiation.

La culture au service des transitions du territoire

Le Projet Culturel de Territoire s'inscrit pleinement dans la stratégie de développement territorial de la CCMA. Nos équipements doivent répondre à la réalité des usages, dans les salles communales comme en itinérance, afin de proposer un service public culturel vivant et de proximité. C'est pour cela que des spectacles seront proposés dans plusieurs communes du territoire comme Averton, Courcité, Saint-Aignan-de-Couptrain, Saint-Cyr-en-Pail et Saint-Germain-de-Coulamer. L'irrigation d'une offre culturelle transversale, au croisement d'autres politiques publiques comme la parentalité ou la santé par exemple, est aussi une volonté assumée du nouveau PCT. La culture comme une composante essentielle du cadre de vie et de l'attractivité du territoire.



Un agent dédié à l'Éducation Artistique et Culturelle

Une présence culturelle au plus près des habitants

Mathilde GAUDIN est chargée d'accueil des publics et de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) au sein du Service Culturel de la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs.

Elle a pour mission de mettre en œuvre des actions d'Éducation Artistiques et Culturelles, individuelles comme collectives, sur temps scolaire, périscolaire et hors temps scolaire. L'objectif étant de favoriser la rencontre entre les artistes, les œuvres et l'ensemble de la population du territoire.

Mathilde anime les dispositifs scolaires tels que « Spectacles en chemins », « Aux arts collégiens » et le Pass Culture notamment. Elle co-construit aussi un programme d'actions avec ses collègues du service culturel et des autres services mais aussi avec un ensemble de partenaires, afin de favoriser un accès de tous à la culture.

Concrètement, pour compléter les spectacles de la saison culturelle et des bibliothèques, des ateliers de pratique artistique seront proposés en EPHAD, au relais de la Petite enfance, en actions parents-enfants, en partenariat avec des associations du territoire, etc. La culture s'invite ainsi dans le quotidien et les lieux de vie de nos habitants, et devient vecteur d'éveil, de transmission, de sensibilisation et de solidarité.



S'ouvrir à la pratique artistique et éveiller sa curiosité

En cours individuels ou collectifs, vivez des moments d'apprentissage et de partage



L'École d'Enseignements Artistiques (EEA) propose une offre instrumentale multiple (piano, guitare, batterie ou encore le chant) ainsi que des cours d'Arts Plastiques sur l'ensemble du territoire en prenant racine sur trois sites : Villaines-la-Juhel, Pré-en-Pail et Saint-Pierre-des-Nids. L'EEA a trois grandes missions : l'enseignement spécialisé dans la musique et dans les arts plastiques, la médiation culturelle à toute la population ainsi que l'éveil et l'éducation artistique

Cette année, l'EEA vous propose 2 nouveautés dans les cours enseignés :

- **Le multi-instruments** : parcours de découverte instrumentale et musicale destiné aux enfants de CP-CE1-CE2 qui découvrent plusieurs disciplines pour les aider dans leur choix d'instrument futur.
- **La chorale intergénérationnelle** : Cécile Branche, intervenante musicale, invite à découvrir les bienfaits du chant choral en famille et explorer sa voix en interprétant des morceaux de différents répertoires (musique du monde, pop, chanson française, selon vos envies).

Beaucoup d'autres projets (ateliers, stages, concerts, ...) vont rythmer cette année pour permettre à tous de pouvoir découvrir et approfondir son expérience de pratique artistique.

Des acteurs locaux engagés pour le développement culturel

Une approche partenariale florissante

Le rayonnement culturel du territoire s'appuie sur des acteurs locaux investis et moteurs. C'est ainsi que, dans un esprit collaboratif, la CCMA met un point d'orgue à s'associer à eux pour proposer une offre culturelle variée et stimulante, notamment :

- des projections de films en partenariat avec le cinéma « L'Aiglon » de Saint-Pierre-des-Nids ;
- le retour du MuMo (Musée Mobile) avec l'association « Payaso Loco » de Pré-en-Pail-Saint-Samson (voir page 11) ;
- des artistes locaux qui interviennent dans les cours d'arts plastiques de l'École d'Enseignements Artistiques ;
- des associations artistiques du territoire qui exposent dans nos bibliothèques, etc.





Programmation culturelle 2024-2025 : soyez curieux, émerveillez-vous, évadez-vous...



Jeudi 26 septembre à 20h30

Une vie sur mesure - Cie Scènes Plurielles
Salle socio-culturelle • Courcité



Mercredi 9 octobre à 15h30

Sous terre - Cie Matiloun
Salle socio-culturelle • Averton



Jeudi 7 novembre à 20h30

Le malade imaginaire - Collectif Citron
Salle polyvalente • Villaines-la-Juhel



Jeudi 16 janvier à 20h30

L'Iliade - Compagnie Thespis
Salle polyvalente • Villaines-la-Juhel



Mercredi 22 janvier à 16h

La caresse du papillon - Théâtre de Céphise
Médiathèque • Javron-les-Chapelles



Mercredi 5 février à 17h30

Les petits tous - Cie BlaBla Productions
Salle polyvalente • Villaines-la-Juhel



Mardi 11 mars à 20h30

La saga de Molière - Cie Les Estivants
Salle polyvalente • Villaines-la-Juhel



Vendredi 28 mars à 20h30

Des oiseaux la nuit - No Mad
Église Saint-Cyr-et-Sainte-Julitte • Saint-Cyr-en-Pail



Mardi 29 avril à 20h30

Héroïnes - Cie On t'a vu sur la pointe
Ferme du Coudray • Saint-Germain-de-Coulamer



Vendredi 13 juin à 20h30

Superbe(s) - Group Berthe
Locaux des services techniques de la
CCMA • Pré-en-Pail-Saint-Samson

Retrouvez la programmation complète (Saison Culturelle, Réseau Lecture et École d'Enseignements Artistiques) sur le site Internet de la CCMA ou en scannant ce QR Code.



Scannez-moi !

Les tout-petits en «Chute(s) Libre(s)» avec l'Ensemble Lab // SEM



Proposition culturelle à destination du très jeune public dans le cadre du festival «Croq les mots, marmot !»



Chute(s) libre(s) : 6.5.4.3.2... ici, personne ne tombe vraiment, les objets mous et les performeurs s'associent. Des paysages chorégraphiques, visuels et sonores se font et se défont lentement, se mêlent et se défont, dans un jeu économe : triangle, rectangle, parallélogramme, mousses roses, petit point bleu... Chute(s) libre(s) est une ré-création d'atterrissages infinis, une danse de sculptures protéiformes et colorées.



Pensé pour le très jeune public, une séance spécifique de ce spectacle sera proposée pour les professionnels de la petite enfance.

Séance très jeune public : mercredi 14 mai à 17h30, salle des Fêtes de Saint-Aignan-de-Couptrain.

Le MuMo est de retour !

Avec le soutien du Ministère de la Culture et de la DRAC des Pays de la Loire et du Département de la Mayenne.



Du 7 au 11 avril 2025, c'est le retour du MuMo. Né de la conviction que l'art est un outil d'ouverture, de partage et d'éveil au monde, le MuMo est un musée mobile destiné à aller à la rencontre des enfants et des familles. Il s'invitera à Pré-en-Pail-Saint-Samson pour vous faire découvrir son exposition en partenariat avec l'association «Payaso Loco», à l'occasion de sa biennale «Habiter Là». Programme détaillé à retrouver sur la billetterie en ligne.



Un ciné-concert horizontal ?!

Le collectif des Vibrants Défricheurs sera en résidence d'artistes et invitera les habitants à participer à une expérience sensorielle et onirique.



Le Perce Plafond est un dispositif simple : un rétroprojecteur et un instrument de musique. Le spectateur, allongé sur le sol, contemple le plafond transformé en terrain de jeu pour plasticiens et musiciens.

En itinérance dans le territoire de janvier à avril 2025 (écoles, crèches, bibliothèques, EHPAD...), les artistes de la compagnie proposeront à 2 groupes de jeunes de l'École d'Enseignements Artistiques et du collège des Garettes (Villaines-la-Juhel) des ateliers pour créer leur propre «Perce Plafond». De quoi attiser la curiosité, non ?! Programme détaillé à retrouver sur la billetterie

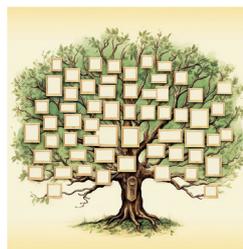
en ligne.

Adonnez-vous à la généalogie dans les bibliothèques

Envie d'en savoir plus sur vos ancêtres ?

Les agents du Réseau Lecture de la CCMA vous proposent des ateliers et conférences pour découvrir les secrets des Filiations Familiales :

- **Généalogie, la passion préférée des Français**, conférence avec David Audebert, vendredi 15 novembre à 18h (médiathèque de Javron-les-Chapelles) ;
- **Généalogie, une histoire de Famille**, exposition de Conseil départemental de Loire-Atlantique, en septembre (médiathèque de Villaines-la-Juhel), octobre (bibliothèque de Pré-en-Pail-Saint-Samson) et novembre (médiathèque de Javron-les-Chapelles).





HABITAT - LOGEMENT

Bénéficiez d'un accompagnement technique et financier pour vos travaux

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs porte un nouveau dispositif : « Solutions Habitat ».

INHARI, cabinet retenu par la CCMA, vous accompagne dans la rénovation de votre logement

Les conseillers Habitat d'INHARI, accompagnateurs agréés Mon Accompagnateur Rénov', sont mandatés pour accompagner les propriétaires privés (occupants, bailleurs ou copropriétés) dans la concrétisation de leur projet de travaux :

- informations et conseils pour tous sur l'habitat ;
- visites et diagnostics ;
- accompagnement aux travaux ;
- plans de financements ;
- demandes de subventions.

Les propriétaires peuvent solliciter gratuitement ce service d'accompagnement et de financement pour :

- des travaux de réhabilitation d'un logement dégradé et/ou vacant ;

- des travaux d'amélioration énergétique du logement ;
- des travaux d'adaptation à la perte d'autonomie.

Vous pouvez contacter les conseillers d'INHARI pour prendre rendez-vous dans notre territoire lors de permanences à Javron-les-Chapelles, Pré-en-Pail-Saint-Samson, Saint-Pierre-des-Nids et Villaines-la-Juhel :

- au 02 61 67 18 75 (de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h30) ou à solutionshabitats.ccma@inhari.fr ;
- sur le site www.inhari.fr à la rubrique « Je prends rendez-vous près de chez moi ».

Des acteurs complémentaires vous conseillent

Le 2^{ème} mardi de chaque mois, deux autres partenaires sont à votre disposition à l'occasion de la permanence au siège de la CCMA à Pré-en-Pail-Saint-Samson.

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) propose

des conseils neutres et gratuits sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux liés au logement. L'ADIL apporte aussi des conseils aux publics fragiles en lien avec les bailleurs et sur l'accession sociale à la propriété.

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) accompagne gratuitement les projets d'amélioration de logements sur le caractère architectural et paysager (construction, extension, rénovation, aménagement de jardin, etc.).

Les professionnels du bâtiment s'engagent

Les professionnels du bâtiment sont à vos côtés pour réaliser vos projets. Une réunion d'information sur les aides et accompagnements a été proposée aux artisans du territoire en mai 2024. Les professionnels de l'immobilier et les banques pourront également participer à une rencontre d'ici la fin de l'année 2024.

Toutes les informations sur le site internet de la CCMA
www.cc-montdesavaloirs.fr



Quelles aides financières locales pour vos travaux ?

Le CCMA a défini un panel de travaux pour lesquels des aides financières sont allouées aux propriétaires privés de l'ensemble du territoire. Les communes de Javron-les-Chapelles, Pré-en-Pail-Saint-Samson, Saint-Pierre-des-Nids et Villaines-la-Juhel proposent des aides complémentaires dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - volet Renouvellement Urbain, dans des secteurs spécifiques d'intervention renforcée.

Envie d'en savoir +

Pour mieux comprendre les enjeux de la rénovation énergétique, des balades thermiques seront organisées fin 2024. Accompagnés d'un spécialiste et d'une caméra thermique, les participants parcourront un trajet et identifient les forces et faiblesses des logements. L'objectif est de sensibiliser sur la performance énergétique des logements et accompagner dans les démarches d'amélioration de l'habitat et de leur confort. Programmation à venir prochainement sur le site Internet de la CCMA.

Aides locales possibles

Rénovation énergétique globale

- Travaux d'isolation
- Changement de menuiserie
- Système de chauffage
- etc.

Habitat dégradé, indigne ou insalubre

- Travaux d'électricité
- Travaux d'isolation
- Changement de toiture
- etc.

Adaptation à la perte d'autonomie

- Installation de rampe
- Agrandissement de porte
- Adaptation de la salle de bain
- etc.

Embellissement des façades

- Ravalement
- Maçonnerie
- Réfection des décors
- Peinture
- Menuiserie
- Etc.

Aides complémentaires

- Transformation d'usage et/ou de destination du logement

- **Sortie de vacance** : pour les logements vacants depuis plus de 2 ans

- **Accession sociale dans l'ancien** : achat d'une résidence principale par des primo-accédants

Des aides adaptées pour les petites copropriétés

Pour la rénovation énergétique des copropriétés : aides pour le changement d'un système chauffage collectif, de l'isolation des façades, etc.

Pour l'accessibilité dans les propriétés : aides pour la création d'un ascenseur.

Pour l'embellissement des façades des copropriétés : aides pour le ravalement façade, les travaux de maçonnerie à caractère esthétique, la protection et réfection des décors de la façade, etc.



Ces aides locales sont cumulables aux aides de l'État (ANAH, MaPrimeRénov', MaPrimeAdapt', etc.) et du Département de la Mayenne (spécifiquement pour l'adaptation à la perte d'autonomie avec le Plan May'Aînés II).

Un nouveau dispositif chez l'habitant pour favoriser le logement des jeunes

La CCMA s'associe avec l'association «Le Nymphéa» pour mettre en place un premier dispositif d'Hébergement Temporaire chez l'Habitant (HTH).

Dans le cadre de ses orientations en faveur de l'habitat, le CCMA souhaite favoriser l'habitat et le logement des jeunes. La collectivité soutient ainsi les actions qui peuvent aider les jeunes et jeunes adultes, quelles que soient leurs situations personnelles, professionnelles (apprentis, étudiants, travailleurs, stagiaires, jeunes en situation d'alternance, formation professionnelle ...) ou financières, pour l'information, l'accès ou le maintien dans son logement.

Les objectifs sont multiples :

- Favoriser l'attractivité du territoire en facilitant l'accès au logement ;
- Protéger et développer les emplois de l'économie rurale ;

- Participer au développement durable du territoire en limitant l'impact des trajets domicile-travail ;
- Soutenir l'activité économique ;
- Renforcer la solidarité et lutter contre l'isolement.

Pour une durée de 3 ans, le dispositif HTH vise à mettre en relation des jeunes demandeurs de logement (de 15 à 30 ans) avec des habitants hébergeurs. En 2024, le programme est lancé à Villaines-la-Juhel et Javron-les-Chapelles, puis à Pré-en-Pail-Saint-Samson et Saint-Pierre-des-Nids en 2025 en vue de le pérenniser sur l'ensemble du territoire en fin de convention.

Des démarches d'identification sont mises en œuvre pour constituer une liste d'habitants intéressés par le projet. Le dispositif HTH est basé sur l'intermédiation qui consiste à faire le lien entre l'hébergeur et l'hébergé et faciliter ainsi l'accueil du jeune.



En contrepartie de son hébergement, le jeune règle 15€ à 17€ la nuitée dans la limite de 270€ à 290€ par mois (augmentation du tarif l'hiver en lien avec les charges d'énergie). L'hébergeur reverse 1€ par nuitée réalisée, dans la limite de 20€ par mois. Hébergeur et jeune adhèrent à l'association par une cotisation annuelle de 6€.

Informations et renseignements au 02 43 02 62 62 ou à accueil@lenympha.fr



DÉCHETS

Nous trions plus. Poursuivons l'effort en triant mieux.

Le geste de tri des habitants s'améliore

Les derniers chiffres de l'évolution des tonnages de déchets par habitant soulignent une augmentation du geste de tri des usagers. C'est encourageant, il est donc nécessaire de poursuivre cet effort collectif.

À ce jour, nous observons les évolutions suivantes entre 2023 et le premier semestre 2024 :

- - 54 % de tonnage d'ordures ménagères ;
- + 97 % de tonnage pour le tri des emballages en plastique et métal ;
- + 6 % de tonnage pour le tri du verre ;

- + 10 % de tonnage pour le tri des papiers et cartonnets.

Le constat est clair : les usagers de la CCMA trient plus. Malgré cette courbe positive qu'il convient de relever, il reste encore des efforts à faire sur le respect des consignes de tri afin de minimiser l'impact environnemental et économique de la production des déchets et d'alléger la facture.

Mieux trier pour réduire sa facture

Bien trier ses ordures ménagères ne suffit pas pour baisser le volume global des déchets. La facture Déchets comprend la collecte et le traitement des ordures ménagères mais aussi le tri et le traitement des

recyclables, le fonctionnement des déchèteries et, plus globalement, l'ensemble des charges du service.

Les bons réflexes pour trier les recyclables

Malgré les chiffres encourageants sur l'évolution du geste de tri, des erreurs de tri sont toujours observées dans les colonnes de recyclables. Ce constat émane d'une analyse des colonnes de tri faite toutes les trois semaines au centre de tri de Valorpole (Le Mans). Qu'elles soient liées à une mauvaise compréhension des gestes de tri ou par manque de civisme, les erreurs de tri impactent fortement le service Déchets et la facture à l'utilisateur.

Les erreurs les plus fréquentes dans les colonnes de tri



Du verre mal trié (la vaisselle va en déchèterie)



Des déchets imbriqués les uns dans les autres



Des sacs d'ordures ménagères (à déposer en conteneur)



Des objets en plastique qui ne sont pas des emballages



Des textiles et chaussures (à déposer en borne ou déchèterie)



Du compost et restes alimentaires



Des produits à usage unique (à mettre en ordures ménagères)

Autres erreurs de tri

- des déchets recyclables déposés en sac ;
- des emballages encore pleins ;
- des objets destinés à la déchèterie...



Retrouvez les bons gestes de tri dans votre guide déchets



Erreurs de tri : démêler le vrai du faux

Les erreurs de tri des recyclables sont sans conséquences : vrai ou faux ?

Faux Les erreurs de tri, qu'elles soient volontaires ou non, ont des impacts non négligeables pour les usagers comme pour la collectivité et les prestataires:

- Un impact sur les conditions de travail dans les centres de tri où des agents trient encore en bout de chaîne certains déchets non reconnus par la chaîne de tri.
- Un impact environnemental car les déchets recyclables non conformes sont éliminés sans être valorisés ;
- Un impact financier car la collectivité doit payer le coût de traitement et le coût d'élimination des déchets recyclables, incluant le transport entre le site de traitement et le site d'élimination. Plus les erreurs de tri sont nombreuses, plus ces coûts augmentent et cela se répercute inévitablement sur la facture.

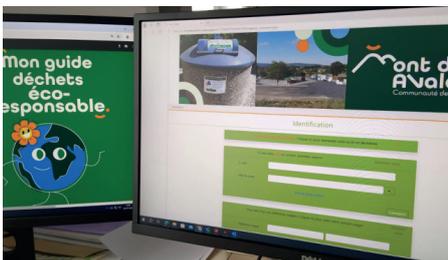
Les erreurs de tri n'ont pas d'impact sur la facture de l'usager : vrai ou faux ?

Faux L'usager qui commet des erreurs de tri impacte fortement le budget du service déchets et, par effet de ricochet, sa propre facture. En effet, la part fixe de la future Redevance Incitative sera calculée sur la base du montant total des dépenses du service déchets, dont les coûts des erreurs de tri. Plus celles-ci augmentent, plus les coûts de service augmentent donc plus la facture augmente. Il n'y a donc aucun intérêt à vouloir faire des économies en mettant dans les colonnes de tri des déchets destinés aux ordures ménagères ou aux déchèteries. Ce raisonnement est l'inverse de la réalité du service et des gestes de tri à adopter.

La Redevance Incitative sera plus juste pour l'usager : vrai ou faux ?

Vrai Pour limiter la hausse de la facture et stabiliser les coûts, il nous faut collectivement améliorer les gestes de tri des recyclables pour réduire les déchets ménagers. Avec la Redevance Incitative qui sera mise en place au 1^{er} janvier 2025, la facturation se basera sur la part fixe de dépôts d'ordures ménagères de chaque foyer, c'est-à-dire sur le nombre d'ouverture des conteneurs attribué pour une année. C'est donc la pratique des dépôts et l'amélioration du geste de tri des usagers qui définira la part variable de la facture. La Redevance Incitative est donc plus juste écologiquement et économiquement.

Le Portail Déchets, votre nouvel outil numérique de suivi de vos déchets !



Le Portail Déchets de la CCMA est désormais en ligne ! Vous, usagers du service Déchets, bénéficiez de plusieurs fonctionnalités depuis un ordinateur ou un smartphone :

- Consulter et télécharger vos factures ;
- Consulter le nombre de vos dépôts d'ordures ménagères à l'aide du badge ;
- Demander un badge physique ou numérique ;
- Demander un composteur individuel.

Voici la procédure pour vous identifier et accéder au Portail.

Si vous êtes usager et que vous avez déjà communiqué une adresse mail au service Déchets, vous recevrez un courriel avec vos identifiants. Grâce à vos identifiants, vous pourrez créer votre compte en cliquant sur « Vous avez reçu vos références usagers / Cliquez ici pour créer votre compte usager » ;

Si vous êtes un nouvel arrivant pas encore usager du service Déchets, cliquez sur « C'est votre première connexion / Cliquez ici pour demander votre accès en déchèterie ». Cliquez ensuite sur « Inscription au service déchets » et suivez la procédure pour vous enregistrer ;

Lorsque votre compte est créé, cliquez sur « Si vous avez un déjà un compte, identifiez-vous ici » pour accéder au Portail Déchets et à ses fonctionnalités.



Mickaël POIRIER,
Responsable Territorial Ouest
chez Citeo

« En 7 ans, les emballages et papiers recyclés sur le territoire du Mont des Avaloirs ont progressé de près de 40% ! Avec la mise en œuvre de la tarification incitative, vous avez fait le meilleur choix pour poursuivre cette amélioration et devenir un territoire exemplaire. Bravo ! »

Des créneaux pour retirer votre badge

Pour déposer vos ordures ménagères, vous devez désormais ouvrir le tambour des conteneurs semi-enterrés avec votre badge. C'est aussi possible à l'aide d'un badge numérique depuis votre smartphone.

Si vous n'avez pas encore retiré votre badge, des créneaux sont proposés à la Maison de l'Économie et du Tourisme (17, boulevard du Général de Gaulle à Villaines-la-Juhel) uniquement les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 (16h le vendredi).

Il est conseillé de prévenir de votre passage au préalable au 02 43 30 11 11.

Accédez aux déchèteries avec votre badge

Des barrières sont en cours de mise en place en déchèteries. Celles-ci s'ouvrant à l'aide de votre badge, garantissant ainsi un accès aux seuls usagers de la CCMA et donc, limitant les tonnages extérieurs au territoire. Dans un premier temps, ce nouveau système permettra uniquement de comptabiliser les accès. Les données récoltées seront la base d'une réflexion à venir des élus sur les usages des déchèteries dans le cadre de la Redevance Incitative.



► Pour accéder au Portail Déchets, scannez-moi !

MERCI QUENTIN

**La Flamme Olympique
au sommet du Mont des Avaloirs**



POUR REVIVRE EN IMAGES
CET ÉVÈNEMENT UNIQUE
DANS UNE VIE ET POUR LE
TERRITOIRE, SCANNEZ LES
QR CODES



**Mont des
Avaloirs**
Communauté de communes